

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	5 ^{ème}
Nom de site	JARDIN_PLANTES_RE	Numéro	00035366U51-24
Adresse du site	41, rue Buffon	Hauteur	R+5 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	04/03/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/03/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	04/04/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 41 rue Buffon à Paris 5 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 4 antennes : 2 antennes 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 2 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 205° et 315°		
Distance des ouvrants	Velux d'accès à 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 205° < 3V/m ; 315° < 5V/m 5G : 205° < 2V/m ; 315° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	21,47m en faisceau fixe et 22,22m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Chaque ensemble sera fixé contre les cheminées existantes. Les antennes seront intégrées avec la pose d'un film de la couleur de la cheminée existante et leurs supports seront peints de la cette couleur
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés contre les cheminées existantes, à proximité des antennes. La zone technique sera installée sur la toiture terrasse de l'immeuble

Date :

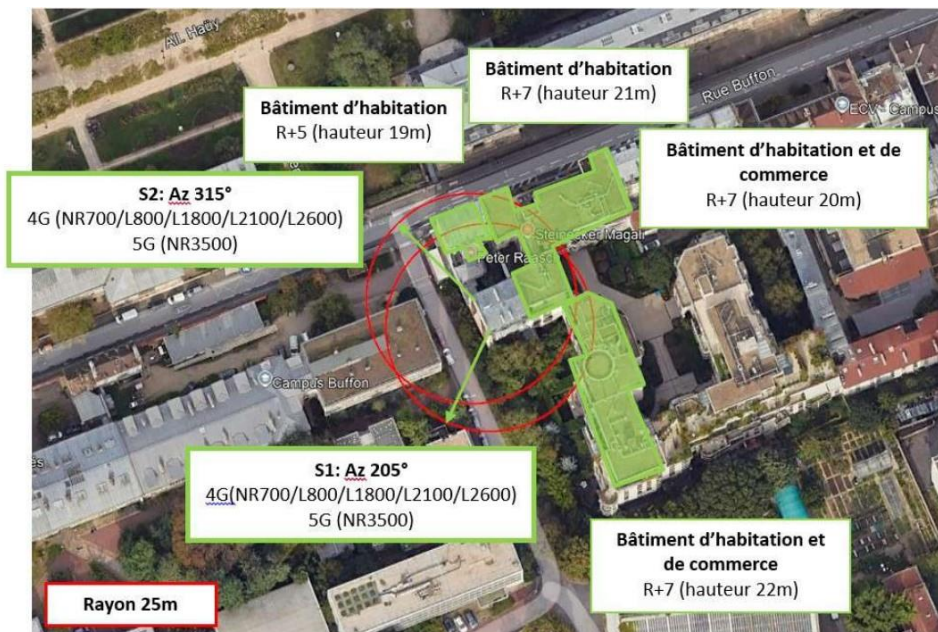
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 205°	Azimut 315°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	13.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 315, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 205°	Azimut 315°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	16.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 205, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 205°



Azimut 315°

